



Les chemins du bocage



Elevage ovin

Pour trouver l'origine du bocage, il faut remonter au Moyen-âge, quand l'homme procéda à de grands défrichements des forêts, ce qui donna naissance aux paysages bocagers : en effet, afin de délimiter les parcelles de terres, les haies jouent le rôle de « barbelés » et attendront leur apogée au XIXe siècle !

Ce panorama, tel une mosaïque verte, est constitué de ruelles et chemins creux jalonnés de haies, encore appelés « caches », qu'en-



Chevrefeuille des bois

pruntaient autrefois les paysans pour vaquer aux travaux des champs, traire et soigner les bêtes dans les pâtures. Ils étaient herbagers, laboureurs, laitiers et n'avaient pour travailler que leurs deux bras et quelques chevaux...

Les ruelles bocagères sont bordées de haies associant l'aubépine, le roncier, le prunellier ou le sureau et jalonnent prairies, vergers et jardins. Cependant, il n'existe pas un mais plusieurs types de

structures bocagères : aux haies basses s'ajoutent les haies vives, composées de charmes taillés en têtard, de chêne, de merisier et d'érable champêtre, mais aussi le « plessage », consistant à tisser les branches souples des charmes et des noisetiers afin de renforcer l'effet de clôture.

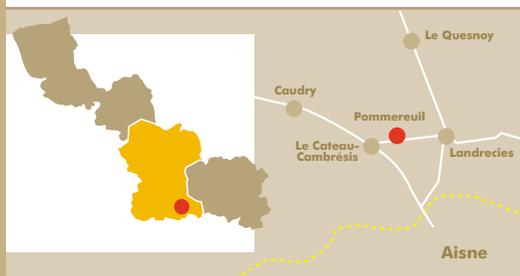
Les zones bocagères présentent un intérêt biologique indéniable puisqu'elles servent de refuge aux oiseaux et mammifères tout en permettant l'exploitation de parcelles agricoles. C'est aussi dans ces haies que buse, chouette chevêche, chardonneret, mésange et rouge-gorge trouvent le gîte et le couvert ! Voilà pourquoi, afin de préserver ce précieux bocage, des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ont été mises en place. Et ce, pour que tous ces petits animaux ne deviennent pas des sans-abri et que vous puissiez encore vous balader dans ce décor vallonné, finement ciselé par les haies... !



Bocage autour de Bois l'Évêque.

à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bousies : Musée des Evolutions (03.27.77.46.41)

Landrecies : Musée Duplex (03.27.77.52.52)

Le Cateau - Cambrésis : Musée Matisse (03.27.84.64.50), visite de la Brasserie Historique de l'abbaye du Cateau (03.27.07.19.19)

Le Favril : Ferme du Waterlin en saison (parc animalier, arboretum, étang de pêche) (03.27.77.93.62)

Manifestations annuelles

Le Cateau - Cambrésis : Défilé du géant et foire de St Mathieu en septembre (03.27.84.10.94)

Solesmes : Fête des Seringueux en février (03.27.72.17.70).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59)

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0892.16.18.20 : 0.34 €/min)

Renseignements

Office de Tourisme du Pays de Matisse : 03.27.84.10.94

Parc naturel régional de l'Avesnois : 03.27.77.51.60.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



N° 18

Sentier bocager de Pommereuil

Pommereuil
(4,5 km - environ 1 h 30)



Forêt domaniale de Bois-l'Évêque

Randonnée Pédestre
Sentier bocager
de Pommereuil :
4,5 km

Durée : 1 h 30

→ Départ : Pommereuil :
parking de l'église

Balisage jaune

Carte IGN 2607 Est
et 2707 Ouest

L'avis du randonneur :

Ce circuit entre Cambrésis et Avesnois emprunte chemins bocagers et forestiers ou des rues de village à l'ambiance variée. Sans difficulté, hormis le long de la RD 959, il se pratique en toutes saisons. En période de chasse, l'accès à la forêt peut être interdit (se renseigner sur les dates auprès de la mairie ou de l'Office National des Forêts).

Buse variable



Conseil Général
Département du Nord

Sentier bocager de Pommereuil

(4,5 km - 1 h 30 environ)

Départ : Pommereuil : parking de l'église.

1 Depuis l'église, suivez la RD 959 vers Le Cateau et, au n° 31, grimpez à gauche la ruelle entre les haies.

2 Empruntez la petite route à droite. Elle serpente et descend rejoindre la RD 959 en offrant de larges panoramas sur ce paysage vallonné entre Cambrésis et Avesnois.

3 Rejoignez à droite la RD 959. Au stop, montez à droite - prudence le long de la route - puis au panneau d'entrée d'agglomération, grimpez le chemin à gauche. Au bout, virez à droite et longez le chemin jouxtant les pâtures.

4 Continuez en face sur ce premier croisement puis tournez à droite et sur la première rue à gauche : la rue du Vieux Cimetière. Au n° 3, passez à gauche le tourniquet et cheminez entre deux haies d'aubépines. Au niveau des bâtiments, franchissez une nouvelle série de deux tourniquets. En chemin, le passage sous un pont agricole nécessite de baisser la tête - prudence ! Dirigez vous à droite vers la forêt.

5 A l'entrée de la forêt domaniale, franchissez un tourniquet et longez à droite la lisière.

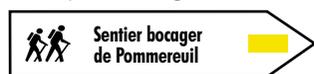
6 Au croisement des chemins forestiers, prenez à droite. Continuez le long de la lisière et quittez la forêt au niveau de la Maison Forestière. Traversez prudemment la route et empruntez en face la ruelle encadrée de haies.

7 Quittez de nouveau la forêt et suivez la rue. Laissez sur votre gauche la rue des Quiches, traversez la RD 86 et prenez en face la Petite rue du Cateau.

8 Dans le virage, descendez la ruelle puis rejoignez à droite l'église de Pommereuil.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

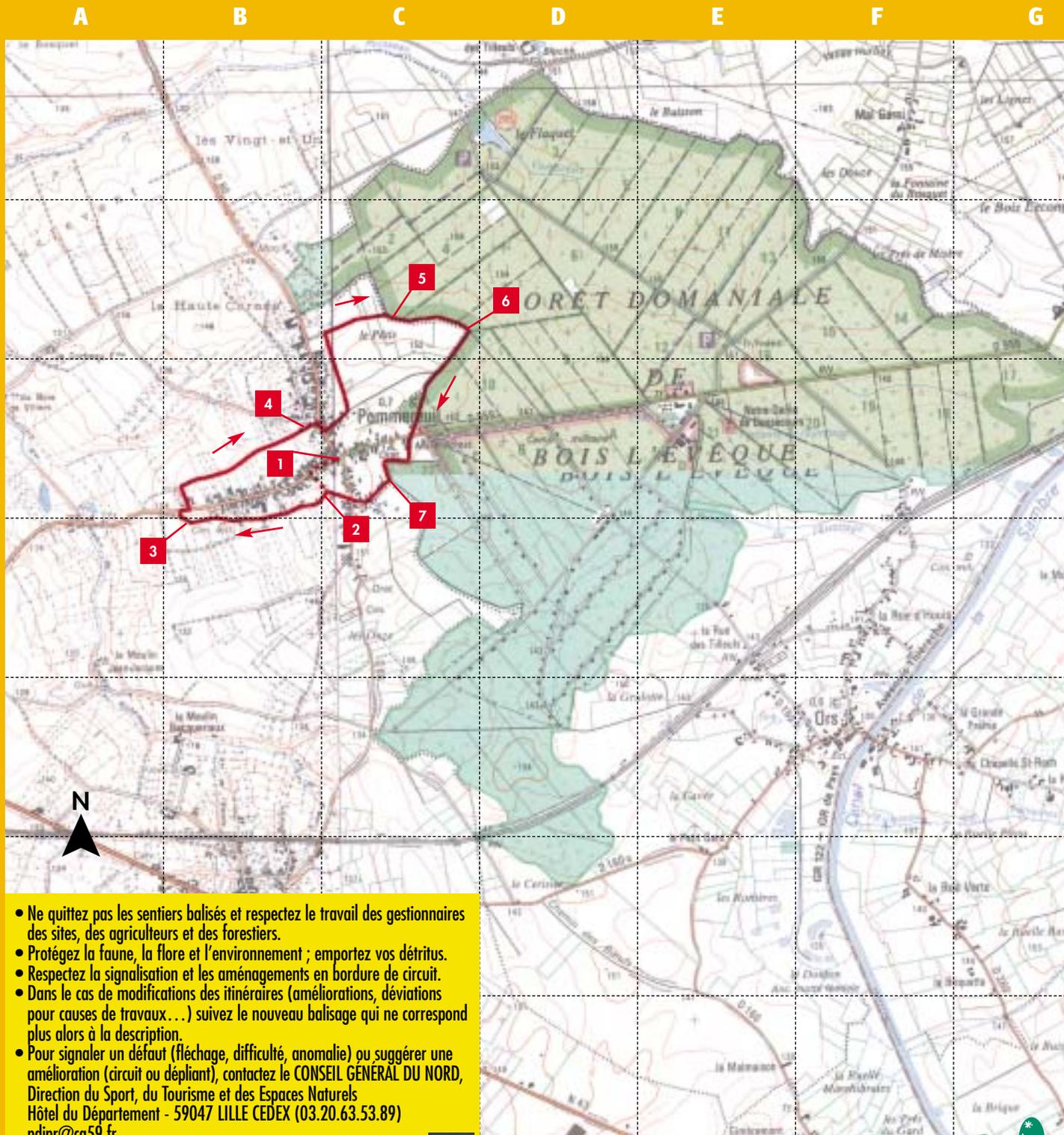
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

Extrait de la carte IGN 2607 Est et 2707 Ouest - Convention n° 8924/IGN - Copyright 2006.